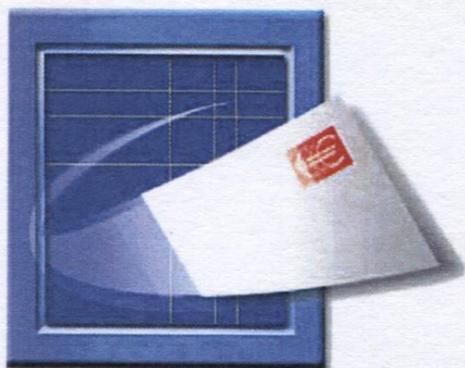


COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL
DÉNOMINATION DES RUES
VOTRE PROPOSITION EST
IMPORTANTE
AVANT LE 31 JUILLET DANS LA BOITE
DE LA MAIRIE



VILLAGE :

N° de voie :

Vous trouverez sur le site de la commune www.saintjuliendecoppel.fr, les plans de chaque village avec un numéro par voie à nommer

Proposition de nom de voie :

***Votre nom (facultatif) sauf si vous proposez un nom de personnalité pour contact ultérieur**